

Les sports individuels également en souffrance

Athlétisme : -20 %

Le Comité du Rhône d'athlétisme accuse un recul du nombre de licenciés de 20 % par rapport à 2019. Dans le détail, les chiffres font le grand écart selon les catégories d'âge. « Chez les plus jeunes, on a fait le plein à la rentrée en septembre, l'athlétisme étant considéré comme un sport sûr par les parents, explique le président du comité départemental Jean-Claude Marie. En revanche, le recul est assez net chez les grands ados (cadets/juniors) et les adultes, notamment ceux qui pratiquent la course hors stade. Si jamais les courses reprennent, on peut espérer un retour de ce public adulte », précise Jean-Claude Marie.

Natation : -20 %

La natation a perdu environ 3 000 des 15 000 licenciés de l'an dernier. Des clubs font l'objet de nombreuses demandes de remboursement. Le secteur pourrait en partie refaire surface au printemps avec l'ouverture de la saison en eau vive, qui, durement touchée lors du premier confinement, avait fait perdre 1 500 licences la saison dernière.

Gymnastique : la chute

Les chiffres sont à prendre avec précaution car dans la gymnastique, les licences prises par les clubs sont souvent envoyées tardivement à la Fédération. En attendant, seulement 4 000 licences sont actuellement enregistrées, contre 7 500 la saison dernière à la même époque, et 10 683 en fin de saison pour le Rhône. La « gym adulte forme » est notamment très impactée.

Tennis : -10 %

Avec une baisse de 9,71 % (10,59 chez les jeunes et 8,78 chez les adultes) du nombre de licenciés au 27 novembre, la balle jaune a perdu 2 720 licenciés dans le Rhône par rapport à la même date de la saison dernière. La reprise de l'activité en extérieur depuis le 28 novembre, puis en intérieur à partir du 15 décembre, laisse espérer un rebond rapide.

— X.B. et B.S.

La crainte pour les finances et pour les emplois

Qui dit moins de licenciés dit moins de ressources et moins de besoins en éducateurs. Telle est l'équation qui donne actuellement des sueurs froides aux clubs. Sans compter les demandes de remboursement, en particulier dans les sports où la licence, compte tenu des infrastructures plus lourdes, est la plus élevée. « Des adhérents ont demandé à se faire rembourser et d'autres risquent de le faire au prorata des séances qui auront pu être réalisées à la fin de la saison. Ce système ne sera pas viable très longtemps » avertit Maxime Usclat, président du comité du Rhône de natation.

Dans ce contexte, beaucoup d'emplois d'éducateurs sont menacés, comme s'alarme Marie-Sophie Plaziat, présidente du comité du Rhône de Gymnastique : « On a été poussé à professionnaliser le secteur depuis une dizaine d'années. Beaucoup de clubs ont investi dans cette voie et ont recruté des éducateurs sur des contrats de professionnalisation, par la voie de l'apprentissage ou directement sans aide. Le fonds de solidarité et le chômage partiel donnent actuellement de l'air, mais si les inscriptions ne reviennent pas cette année et qu'elles ne se représentent pas l'année prochaine, je suis très inquiète pour l'emploi des éducateurs sportifs à la rentrée 2022. »